

NF21326 — DROIT UTILISATEUR "C.A. PAR TRANCHE HORAIRE" EST ACCESSIBLE POUR UN UTILISATEUR AVEC UN JETON "POSTE DE CONSULTATION"

Disponible depuis la version 12.02.0.42126

Voir la carte de la fonctionnalité : [A classer](#)

Le droit utilisateur "**C.a. par tranches horaires**" est actif pour un utilisateur avec un jeton "*Poste de consultation*".

- Système / gestion des utilisateurs ou des groupes d'utilisateurs / Modifier
- Onglet "Droits", dérouler "Module de vente" : "C.a. par tranches horaires"
-